

Champlan (91)

Assistance dans la définition et la mise en œuvre du projet urbain

2020



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : PADD



Notre ambition

Actuellement en pleine réflexion concernant l'évolution de son territoire, à court, moyen et long terme, la ville de Champlan s'engage dans la définition de son projet urbain. Cette démarche, directement liée à la mise en forme du PLU et la création d'une nouvelle gare dans le cadre du trajet tram train Massy Evry – 12 express, notre équipe la soutient et l'accompagne. **Convaincus par le potentiel urbain et économique de la commune, nous avons travaillé, ensemble,** à la fine définition du projet et de ses conditions de mise en œuvre.

Nous avons mené cette étude avec les objectifs suivants :

- Assurer la faisabilité du projet urbain à l'échelle de la commune,
- Définir les différents modes opérationnels possibles : la maîtrise foncière, le concept urbain et phasage souhaités, les modalités de réalisation des équipements publics, la maîtrise du projet en fonction de l'articulation avec les autorisations d'urbanisme et des divers cahiers des charges dans le cadre des cessions de terrains,
- Définir la fiscalité appropriée qui devra s'appliquer pour le montage de l'opération en avançant de manière itérative,
- Apporter des supports techniques, juridiques et administratifs dans la mise en œuvre des modes opérationnels choisis.

En qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, Paris Sud Aménagement a réalisé :

- La définition du projet urbain,
- Les études de faisabilité (technique, financière, et juridique),
- La définition de la stratégie d'urbanisation, l'assistance dans la mise en œuvre de la procédure d'élaboration du PLU,
- La procédure spécifique au titre du plan d'exposition au bruit,
- Les études préalables à la création d'une ZAC d'activité,
- La stratégie foncière,
- L'accompagnement dans la création des secteurs de renouvellement urbain.

Maître d'ouvrage : Ville de Champlan

AMO : Paris Sud Aménagement

Fin de mission :
2020

Montant des études :
82 750 € HT



Étude à l'échelle de la commune

Programme :
Projet urbain global.